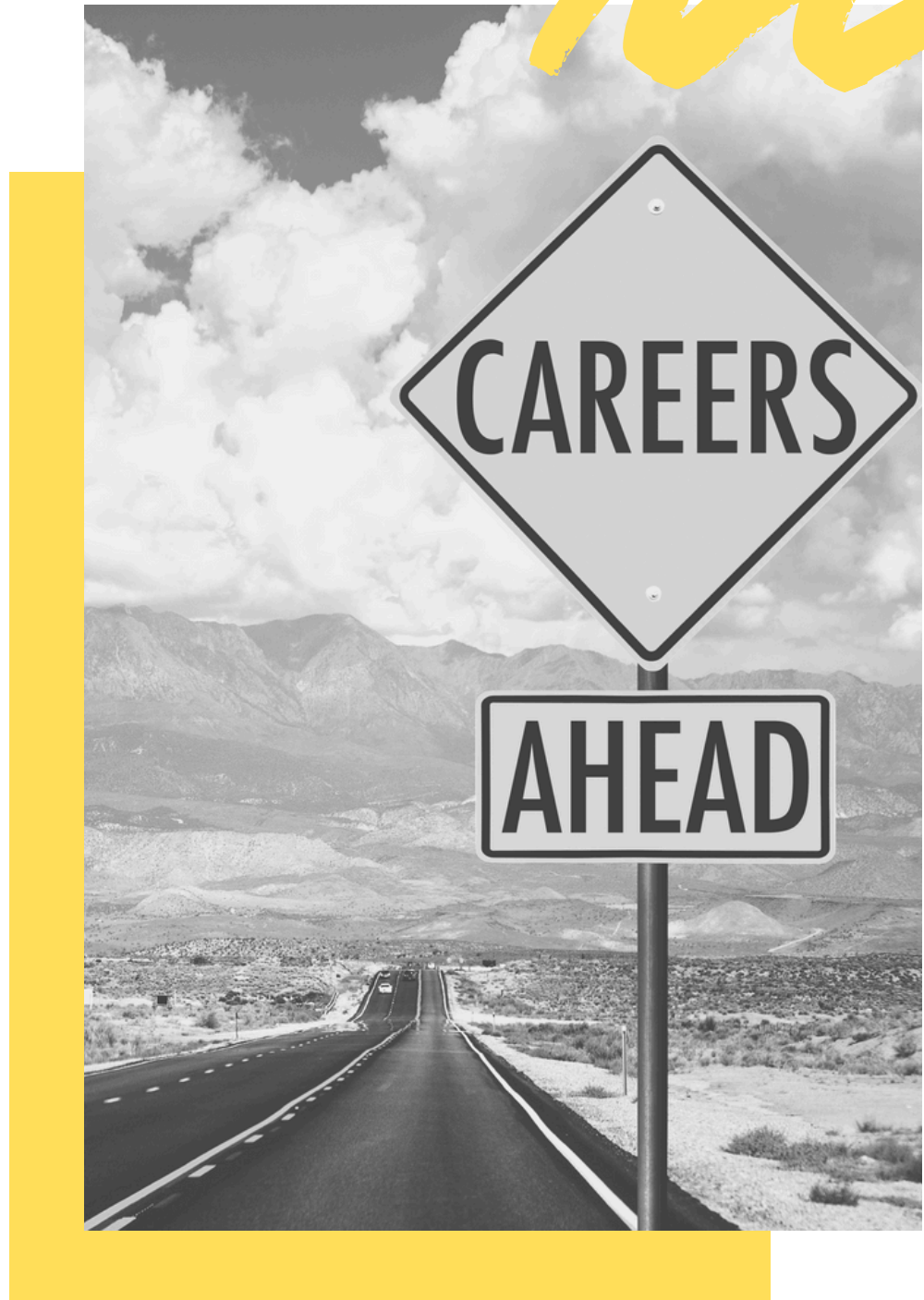


BILAN DE COMPETENCES



JUSTINE MACE

Conseils en orientation | RH

1, impasse des Ecoles 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ

06 70 34 41 98 - contact@justinemace.com

4 bonnes raisons de s'engager dans un bilan de compétences



- 1** Mieux se connaître, identifier ses potentiels et ses priorités.
- 2** Gagner en confiance pour la suite de sa carrière.
- 3** S'orienter, évoluer vers un projet totalement cohérent avec ses motivations, ses capacités, ses valeurs.
- 4** Avoir une vision actualisée du marché du travail.

Le bilan de compétences en détails



Objectifs d'un bilan de compétences

- Préparer une reconversion professionnelle.
- Evoluer au sein de son entreprise, son secteur d'activité.
- Vérifier un projet professionnel.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Délai d'accès

Le bilan de compétences est réalisé en individuel, **en présentiel ou à distance par visioconférence**. Le délai d'accès est immédiat après avoir respecté les délais de rétractation en vigueur.

Durée et déroulement d'un bilan de compétences classique :

La durée maximale du bilan de compétences est de 24 heures, réparties sur 2 à 3 mois (en moyenne) :

Comptez 8 à 9 séances en présentiel (ou à distance en fonction de vos besoins).

Comptez au minimum 6h de travail personnel.

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

Phase 1 - Phase préliminaire

Phase 2 - Phase d'investigation

Phase 3 - Phase de conclusions

Compétences visées

Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, des démarches à suivre pour créer une entreprise, pour reprendre une formation ou pour s'engager dans une VAE.

Public visé

Que vous soyez salarié(e) du public ou du privé, indépendant(e), à la recherche d'un emploi, avec ou sans diplômes, le bilan de compétences est ouvert à tous. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une initiative personnelle mais il peut être réalisé à la demande de votre employeur dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et pour favoriser la mobilité interne.

Si vous êtes en situation de handicap, je me tiens à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement.

Accessibilité

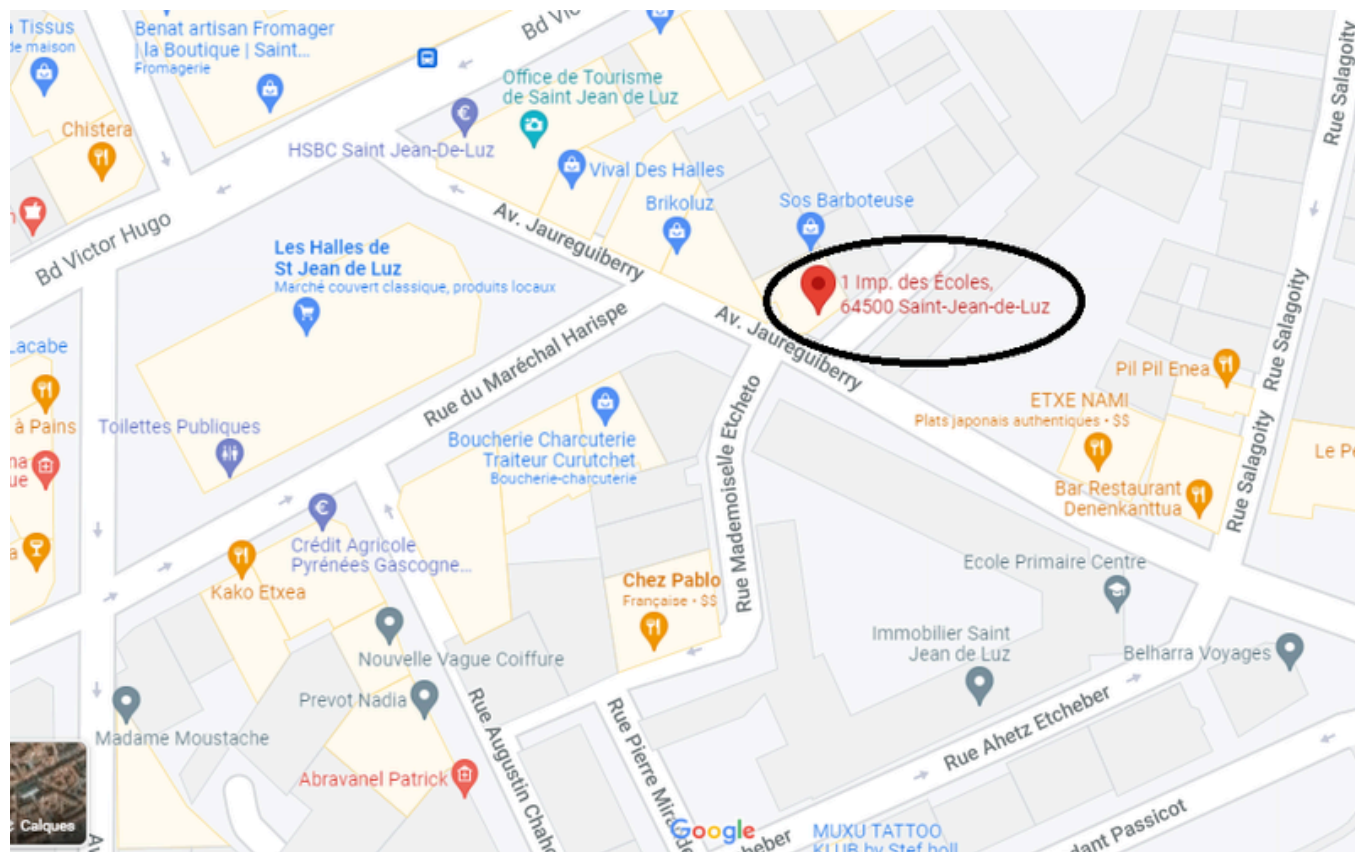
Le bilan n'est pas accessible à toutes les situations de handicap. En tant que référente handicap, je me tiens à votre disposition pour échanger sur votre projet et étudier avec vous la mise en œuvre de votre bilan de compétences.

Je vous invite à me contacter pour échanger sur le sujet.

Lieu des rendez-vous en présentiel et accès :

Espace de travail partagé - LOCAL COWORKING

1, impasse des Ecoles 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ



Parking gratuit à proximité :

Parking de la gare, côté Lycée Maurice Ravel (à noter que le parking est très vite saturé)

Mon conseil : se garer avenue Pierre Larramendy au bord de la Nivelle derrière la gare et lycée Maurice Ravel.

Les parkings des résidences sont accessibles, il y a également un parking au niveau de l'aire de jeux à 8 min à pied du local.



A noter :

Je peux (sur demande) proposer des rendez-vous au sein du Connecteur à Biarritz. Le prix du bilan sera ajusté de 10%.

Justine Macé (Entreprise Individuelle) - conseils en orientation scolaire et professionnelle

1, impasse des Ecoles 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ

SIRET - 829 171 776 00026 - NDA 756 404 990 64 (ne vaut pas agrément d'état "délivré auprès de la préfète de Nouvelle Aquitaine")

Méthode utilisée

- Le bilan est une alternance d'entretiens individuels et de travaux personnels à réaliser.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement continu (par mail, par téléphone), entre 2 rendez-vous.
- Des travaux personnels vous seront adressés entre chaque rendez-vous.
- Vous réalisez des enquêtes métiers terrains.

Outils utilisés

- Chaque entretien est réalisé en démarche « miroir », je vous aide à faire émerger vos potentiels, motivations, valeurs, envies, en travaillant dans la neutralité la plus totale. Tous les entretiens sont individuels et confidentiels.
- J'utilise les tests de personnalité de Central Test ainsi que le test VOCATION basé sur les intérêts professionnels. (Analyse de la personnalité, Inventaire des intérêts professionnels, restitution de domaines d'activités et des métiers en adéquation avec la personnalité).
- Un évaluation 360°. Un simple questionnaire en ligne qui recueille les perceptions de votre entourage sur vos traits de personnalité dominants et vos talents.
- Des apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE, projet de transition pro...) vous seront fournis pour la réalisation de vos enquêtes métiers et l'établissement de votre plan d'action.
- Je réalise une synthèse à l'issue du bilan, celle-ci est strictement confidentielle.
- Un certificat de réalisation vous est remis à l'issue du bilan.

Méthode d'évaluation

A l'issue du bilan, un questionnaire d'évaluation "à chaud" de votre bilan vous est remis.

Je reprends également contact avec vous dans les 6 mois qui suivent votre bilan dans l'objectif de connaître l'avancée de votre projet, repérer les éventuels écarts entre le plan d'action fixé en fin de bilan et ce qui est effectivement mis en place. De nouveaux objectifs et un plan d'action seront mis en place si nécessaire à l'occasion de ce rendez-vous de suivi.



Financement de votre bilan

Il peut être financé en tout ou partie par votre Compte Personnel de Formation (CPF), France Travail ou par votre employeur.

Si vous êtes salarié(e) :

- Si le bilan relève de votre initiative personnelle, dans ce cas, vous devez mobiliser votre CPF. Le bilan sera réalisé en dehors des heures effectives de travail.

Attention, en fonction de votre situation, une participation financière obligatoire de 102,23 euros devra être réglée sur la plateforme de Mon Compte Formation.

- Si c'est votre employeur qui en fait la demande, le financement rentre dans le cadre du plan de formation de votre entreprise. Votre employeur doit bien évidemment obtenir votre accord pour réaliser le bilan de compétences.

Si vous êtes en recherche d'emploi :

- Vous pouvez tout à fait effectuer une demande auprès de France Travail

- Vous pouvez aussi mobiliser votre compte CPF. Si vous ne disposez pas du montant suffisant sur votre CPF, il vous est possible de demander un abondement par France Travail.

Si vous êtes indépendant(e) :

Des organismes comme l'AGEFICE (Association de Gestion et du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise) peuvent vous aider dans le financement d'un bilan..

Financement personnel possible : des modalités peuvent être proposées.

Prix du bilan : 1 800 Euros Net de taxes

Programme détaillé du bilan

Le bilan de compétences entre dans le cadre du code de déontologie; Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail
Les entretiens se déroulent exclusivement en individuel et respecte le code de déontologie des bilans de compétences.

Les 3 phases du bilan de compétences

Phase 1 - La phase préliminaire (2 RDV)

Le premier RDV (sans engagement) permet d'analyser votre demande, comprendre vos besoins et définir les modalités de déroulement de votre bilan.

Un livret d'exercices vous est remis dès votre inscription pour vous permettre une première auto-évaluation.

Lors du second RDV, nous revenons sur votre parcours, vos choix d'orientation, vos succès et définissons l'objectif de votre bilan.

Phase 2 - La phase d'investigation (5 RDV)

- Un travail sur vos traits de personnalité dominants (vos points forts, axes de progression) incluant la passation et la restitution des tests.

Outils : tests en conformité avec les bilans de compétences de CentralTest (BF5).

- Un travail d'identification et de formalisation de vos compétences transférables vers un futur projet professionnel.

Outils : méthodologie complète pour vous aider à créer votre portefeuille de compétences.

- Un travail sur vos valeurs dont l'objectif est de vous aider à définir vos priorités dans le cadre d'un futur projet professionnel.

- Un travail d'identification de vos intérêts professionnels, métiers et secteurs d'activités adéquats à votre profil.

Outils : Test RIASEC (VOCATION ou AFC HOLLAND RIASEC).

-Un travail d'investigation et de confrontation à l'environnement professionnel visé.

Outils : Apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE....) et méthodologie complète remise pour les investigations métiers.

Phase 3 - La phase de conclusion (2 RDV)

Cette dernière phase comprend 2 RDV. Un RDV dont l'objectif est l'élaboration d'un plan d'actions concret en vue de valider votre projet professionnel.

Un dernier RDV dont l'objectif est de faire le point sur le déroulement du bilan de compétences, l'avancée de votre plan d'action.

Lors de cet entretien, une synthèse écrite de votre bilan de compétences vous est remise. (Ce document est strictement confidentiel).

Un rendez-vous de suivi vous sera ensuite proposé 6 mois après la fin du bilan pour faire le point sur l'avancée de votre projet.

QUI SUIS-JE ?



Je suis Justine, je vis sur la côte basque à Urrugne (précisément) depuis près de 10 ans et je suis originaire de la région nantaise.

Mon métier : Accompagner les entreprises dans leur recrutement de nouveaux collaborateurs et les personnes dans leur orientation professionnelle.

Mon cursus : je dispose d'un Master Responsable Ressources Humaines, d'une certification en recrutement et bilan de compétences.

Après avoir travaillé en tant que chargée RH puis en cabinets de conseils RH et recrutement, j'ai décidé de devenir indépendante en octobre 2020 pour mon plus grand bonheur !

Mes prestations :

--> Aide au recrutement pour les entreprises.

--> Réalisation de bilans de compétences pour toutes personnes souhaitant se réorienter ou évoluer professionnellement.

--> Accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi

--> Conseils en orientation scolaire et accompagnement Parcousup.

Mon site : www.justinemace.com



Engagements déontologiques et respect du cadre légal

Rappel du cadre légal du bilan de compétences (En accord avec l'article L6313-4 du Code du Travail)

Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L. 6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Ce bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. Le refus d'un salarié d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement. Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ce document de synthèse peut être communiqué, à sa demande, à l'opérateur du conseil en évolution professionnelle mentionné à l'article L. 6111-6. Les résultats détaillés et le document de synthèse ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire. Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre. La durée du bilan de compétences ne peut excéder vingt-quatre heures par bilan.

Engagements déontologiques et qualité :

Chaque bilan s'inscrit dans le respect du code de déontologie du bilan de compétences régit par l'application de la loi R. 6322-32 à 60 du Code du Travail.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chaque bénéficiaire, je m'engage dans une démarche qualité et d'amélioration continue.

Mes engagements :

Traitement des demandes

Je m'engage à mettre tout en œuvre dans le traitement rapide des demandes de personnes désireuses de s'informer sur le bilan de compétences.

Informations des bénéficiaires

Je m'engage à fournir une offre claire et compréhensible pour chaque bénéficiaire précisant la méthodologie, le coût, les objectifs et les modalités. Je m'engage à favoriser le lien avec d'autres professionnels dans l'hypothèse où mes compétences professionnelles ne seraient plus en adéquation avec la demande du bénéficiaire.

Respect de la personne

Je m'engage à adopter une démarche de bilan de compétences respectant l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, d'indépendance de jugement et d'action, d'honnêteté, de neutralité, de respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

Ecoute & Bienveillance

Je m'engage à accompagner chaque bénéficiaire par un questionnement approprié et une écoute bienveillante dans l'objectif de faire émerger un projet réaliste et épanouissant.

Respect de la confidentialité

Chaque bilan est réalisé en toute confidentialité. Les rendez-vous sont individuels dans un lieu garantissant la confidentialité des informations recueillies.

Adéquation des outils et des méthodes

Je m'engage à utiliser des outils fiables et adaptés aux objectifs du bilan. Chaque bilan est personnalisé. Le recours aux tests dépend de l'accord du bénéficiaire et de la pertinence de la situation à évaluer.

La démarche du bilan proposée comprend les 3 phases prévues par les textes législatifs et réglementaires (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018). La nature et la teneur des investigations menées doit avoir un lien direct avec l'objet du Bilan de compétences du bénéficiaire.

Mise à disposition de ressources documentaires

Je mets à disposition de chaque bénéficiaire un espace ressources lui permettant d'effectuer ses recherches et de rendre compte de son travail personnel (enquêtes métiers, travail sur les compétences...) en vue d'élaborer un projet professionnel réaliste et cohérent.

Démarche progressive

Je m'assure de la bonne compréhension de chaque étape du bilan afin de favoriser la mise en action ainsi qu'une interaction positive. Un bilan à mi-parcours est réalisé et formalisé afin de s'assurer de l'avancée du bénéficiaire dans son bilan et de ses éventuelles difficultés rencontrées.

Remise d'une synthèse

Chaque fin de bilan donne lieu à la remise d'une synthèse écrite conforme aux indications réglementaires.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction est systématiquement remis au bénéficiaire en fin de bilan pour évaluer la qualité de la prestation.

Suivi post bilan

Un rendez-vous de suivi à 6 mois après la fin du bilan de compétences est systématiquement proposé pour faire le point ensemble sur les actions menées et l'atteinte des objectifs fixés. Ce rendez-vous est essentiel, il peut être l'occasion de (re)motiver le bénéficiaire si nécessaire.

Professionalisme

Je m'astreints à une obligation de moyens et mets en œuvre l'ensemble des moyens convenus contractuellement pour optimiser la réussite de la mission confiée correspondant aux attentes du bénéficiaire du Bilan, définies en début de processus. Je m'engage à faire évoluer ma pratique grâce à des actions de formation.

Engagements handicap

En tant que **référénte handicap**, je me tiens à l'écoute de votre projet professionnel si vous êtes en situation de handicap pour faciliter l'accès à l'action de développement des compétences.

L'entretien préliminaire (obligatoire) au bilan de compétences me permettra de cerner votre situation et les aménagements nécessaires à mettre en place dans le respect des limites organisationnelles du bilan (horaires aménagés, rythme du bilan...)

Mon rôle :

- Informer, orienter, accompagner les salariés/demandeurs d'emploi en situation de handicap (évolution ou reconversion professionnelle, entrée en formation, retour après un long arrêt, évolution de l'organisation évolution professionnelle, accompagnement RQTH...)
- Vous accompagner dans la recherche d'un projet professionnel épanouissant, réaliste tout en garantissant une adéquation santé/poste.
- Faciliter le lien entre les différents acteurs que pourront rencontrer les personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser les entreprises sur l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les acteurs du handicap près de chez vous :

- CAP EMPLOI

Cap emploi sont des organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public. Ils sont chargés de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ils accueillent et accompagnent plus de 100 000 personnes en situation de handicap chaque année.

Votre contact à Bayonne : 05 58 56 18 58

- MDPH

La MDPH offre aux personnes handicapées et à leur entourage un espace d'accueil et d'écoute, un accès unique aux droits et prestations qui leur sont réservés et un appui pour la formation, l'emploi ou l'orientation vers les établissements et services médico-sociaux.

Ses principales missions :

- Elle informe et accompagne les personnes en situation de handicap et leur famille dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution.
- Elle met en place et organise l'équipe pluridisciplinaire (médecin, assistants sociaux, ergothérapeute, infirmière, psychologue....) qui évalue les besoins de la personne sur la base du projet de vie et propose un plan personnalisé de compensation du handicap.
- Elle reçoit toutes les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).
- Elle assure l'organisation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).
- Elle gère le fonds départemental de compensation du handicap.
- Elle organise une mission de conciliation par des personnes qualifiées en cas de désaccord avec les décisions de la CDAPH.
- Elle assure le suivi de la mise en œuvre des décisions de la CDAPH.
- Elle organise des actions de coordination avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux (hôpitaux, services éducatifs, établissements...) et désigne en son sein un référent pour l'insertion professionnelle.

Contacts : 05 59 27 50 50 - mdph.pau@mdph64.com

- AGEFIPH NOUVELLE AQUITAINE

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes

Contact : 0 800 11 10 09

- FIPHFP NOUVELLE AQUITAINE

Le FIPHFP agit, au côté des employeurs publics et de leurs partenaires, en Nouvelle-Aquitaine.

Contact Handi-Pacte Nouvelle Aquitaine : Emeline SIMONDET handipacte-nouvelleaquitaine@adeoconseil.com

Consultez l'annuaire pour trouver d'autres contacts utiles : référent handicap, employeurs, partenaires...

Les actions du FIPHFP en Nouvelle-Aquitaine

Evaluation du bilan par les bénéficiaires

Note globale donnée par les bénéficiaires : **5/5**

(Indicateur 2024)

100 % des bénéficiaires sont allés au bout de leur bilan.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Insatisfaisant
QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT - clarté des informations et préconisations données, - réponses à vos questions, - rythme et durée, - disponibilité et écoute de la conseillère.	100%			
CONTENU DU BILAN - Méthodologie et démarche progressive, - qualité et pertinence des ressources mises à disposition.	100%			
Local d'accueil	92%	8%		

Et après le bilan, que se passe t-il ?

Un suivi est réalisé 6 mois après la date de fin du bilan.

Taux de réalisation des suivis : **78%**

66 % des bénéficiaires se sont engagés dans une reconversion totale.

22 % ont pu évoluer au sein leur entreprise après le bilan.

12% se sont confortés sur leur poste.

(basé sur les suivis réalisés en 2024)

Quelques retours d'expériences...

Andoni D. Saint-Jean-de-Luz



« À l'écoute, très humaine, très professionnelle et très impliquée ! Bilan de compétences au top et suivi post bilan qui atteste de son sérieux et de son intérêt d'accompagner les gens jusqu'au bout. Je recommande fortement à toute personne cherchant sa voie professionnelle ! »

Aurélié C. Hendaye



« Le bilan de compétence que j'ai effectué m'a beaucoup apporté. Il m'a permis déjà de prendre plus de confiance en moi et d'apprendre à mieux me connaître. Il m'a aidé à définir exactement les points importants que je souhaitais pour ma réorientation. Ce qui m'a permis de vraiment cibler le métier dans lequel je me sentirais le mieux. Merci à Justine Macé pour m'avoir aidé en ce sens.»

Maud L. Bordeaux



« Justine accompagne avec beaucoup de professionnalisme, d'écoute, de bienveillance et de conseils, le tout dans une démarche très structurée qui permet d'avancer dans son projet ! Je recommande ++ »

Sandra L. Saint-Pée-Sur-Nivelle



« Justine est formidable, professionnelle, très à l'écoute. Tout le long de ce bilan de compétence elle m'a guidé, orienté sans rien m'imposer et en me laissant découvrir ma voie. Même après le bilan, Justine reste disponible, continue à m'aider et à me soutenir. Grâce à elle, j'ai pu évoluer. Ce bilan de compétence m'a permis de me remettre en question et de réfléchir à ma vie professionnelle. Je remercie vivement Justine»

Julie D. Saint-Jean-de-Luz



«J'ai profité des services de Justine pour un bilan de compétences et je vous conseille vivement cette professionnelle. Elle est très à l'écoute et de très bons conseils. Merci beaucoup Justine pour cet énorme coup de pouce, j'y vois maintenant bien plus clair et cela grâce à vous. Bonne continuation

Lisa K. Saint-Jean-de-Luz



« Justine est très professionnelle, à l'écoute du début à la fin ! Si vous avez envie de changement dans votre vie pro aller voir Justine sans hésitation. »

**Au plaisir de vous
accompagner dans votre
démarche de changement de
vie professionnelle...**



Justine Macé
06 70 34 41 98
contact@justinemace.com
www.justinemace.com
